

Besançon le 18 mars 2016

A Monsieur Le Recteur

S/c de Monsieur le Proviseur du lycée Condé

Copie au CHSCTA

Copie à Madame La Ministre de l'Education Nationale

Copie à Monsieur Le préfet

Copie à la CNIL

Copie au Délégué au Défenseur des Droits

Copie à Mme La Présidente de Région

Objet : découverte d'une caméra de vidéosurveillance dans une salle de cours.

Monsieur Le Recteur,






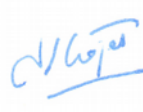
Nous avons découvert avec stupeur le 17 mars 2016 que la salle de cours « de cuisine polyvalente » du lycée Condé est équipée d'une caméra de vidéosurveillance sans que les usagers n'en soient avertis. A notre demande, Mmes Blaudet, Proviseur adjointe et Tiaicht gestionnaire ont pu également le constater.

Nous exigeons que cette caméra soit retirée dans les plus brefs délais et que les bandes d'enregistrement nous soient remises immédiatement.

Nous vous demandons instamment de nous communiquer toutes les explications sur, ce qui nous apparaît comme une grave atteinte à la vie privée des élèves et des enseignants.

Nous précisons que nous avons pu constater une dégradation de l'état de santé morale de la collègue qui a découvert fortuitement cette caméra.

Nous vous prions, Monsieur Le Recteur, de recevoir nos salutations les plus respectueuses.

CGT Educ'action,	SNFOLC,	SNETAA,	FSU,	SUD Education ,	SGEN CFDT
O. Coulon	I. Landry	C. Jarnigon	M. Gherbi	M. Bellaton	H. Goyet
					

Copie envoyée également par voie directe.